

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation des responsables associatifs

Cycle 2018-2019

4^{ÈME} ÉDITION



VOS COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Fonction dans l'association :

Attention → réservé aux bénévoles

Téléphone :

Courriel :

Ces informations sont importantes en cas de changement d'horaire ou de salle de dernière minute.

LES COORDONNÉES DE VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association :

N° de déclaration en préfecture :

Siège social :

Téléphone :

Courriel :

Objet de l'association :

Signature du Président ou Directeur :

Nom :

Date :

Signature :

**Formulaire à renvoyer par mail
ou par courrier à l'adresse ci-dessous**

Métropole de Lyon

DEES - Vie associative
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03

servicevieassociative@grandlyon.com

CHOIX 1

Module de formation choisi :

Numéro du module :

Titre de la formation :

Merci de reporter les dates correspondantes :

Si vous n'êtes pas retenu pour cette formation, vous avez la possibilité de demander un deuxième module

CHOIX 2 - FACULTATIF

Module de formation choisi :

Numéro du module :

Titre de la formation :

Merci de reporter les dates correspondantes :

IMPORTANT :

Aucune inscription ne sera prise en compte sans retour de cette fiche d'inscription, laquelle doit être impérativement adressée au service Vie associative de la Métropole de Lyon, quinze jours au plus tard avant la date des formations.

Le nombre de places étant limité, le service Vie associative pourra être amené à refuser des inscriptions. Par ailleurs, une formation peut être annulée si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant.

Chaque association peut bénéficier d'une formation par an. En cas de places disponibles un 2^{ème} choix est possible.

L'inscription n'est acquise qu'à réception d'une confirmation d'inscription envoyée par le service Vie associative de la Métropole de Lyon.

Nota bene : Une inscription engage l'association. En cas d'absence d'un stagiaire sans motif valable ou sans préavis, nous ne pourrions plus accepter l'inscription de stagiaires de cette association.